



En Juin



L'offre de Remboursement : 100 € remboursés !

Comment bénéficier de cette offre ?

- Achetez une imprimante laser magicolor 5430 DL entre le 1^{er} juin et le 30 juin 2009 chez Rue du commerce.
- Complétez le présent bulletin ou recopiez-le sur papier libre
- Joignez la photocopie de la **facture** d'achat de l'imprimante laser magicolor 5430 DL, le **bulletin de participation** et un **RIB**

Adressez le tout avant le 15 juillet 2009 (cachet de la poste faisant foi) à cette adresse :

**ODR - KONICA MINOLTA
45944 ORLEANS CEDEX 9**

Vous recevrez par virement, environ 4 à 6 semaines après réception des documents.

Les clients finaux ne résidant pas en France métropolitaine peuvent participer à l'offre. Ils seront remboursés uniquement par chèque (les frais d'encaissement du chèque restant à leur charge)

Frais d'envoi, du présent document, remboursés sur simple demande au tarif lent en vigueur. Si vous n'avez pas reçu votre virement dans un délai de 60 jours, adressez un mail à l'adresse

konicaminolta@lpgestion.fr ou contactez le 02 38 22 37 37 pour connaître l'état de votre demande.

Bulletin de participation

Société

Nom Prénom

Date d'Achat (mentionnée sur votre facture)

N° Adresse.....

Code Postal..... Ville

EmailTel

L'offre de Remboursement : 100€ remboursés

La date limite de retour du dossier est le 15 juillet 2009 (cachet de la poste faisant foi)

VALIDITE de L'OFFRE : Offre valable entre le 1^{er} juin et le 30 juin 2009 pour tout achat d'une imprimante laser magicolor 5430 DL de la marque Konica Minolta chez Rue du commerce. Offre non cumulable avec toute autre opération.

CONDITIONS DE L'OFFRE : Toute demande sera considérée comme nulle dans les cas suivant : achat de l'imprimante laser magicolor 5430 DL en dehors de la période de validité de l'offre : entre le 1^{er} juin et le 30 juin 2009 – absence d'un élément obligatoire constituant le dossier de remboursement (facture) – envoi du dossier après le 15 juillet 2009. Les confirmations de paiement, les bons de livraison ou tout autre document ne sont pas valables en remplacement de la facture d'achat.

Seuls les clients finaux ont un droit de participation. Konica Minolta se réserve le droit de contacter les clients finaux bénéficiaires. Non valable pour les distributeurs informatiques - Non cumulable avec d'autres offres en cours

Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Déclaration CNIL N° 78935.